Extrait du Démocratie & Socialisme

http://www.democratie-socialisme.org

Clarifions le débat

- Politique - Au Parti Socialiste - Primaires socialistes -

Date de mise en ligne : lundi 3 octobre 2011

Démocratie & Socialisme

Le débat du 28 septembre a permis de voir clair. Martine Aubry avance les propositions les plus solides, les plus claires, les plus efficaces.

- **Sur le SMIC,Martine Aubry est la seule à prendre un l'engagement d'un double coup de pouce chaque année** : le premier pour que le pouvoir d'achat du SMIC augmente au moins autant que celui des salaires et de la croissance ; et le second pour rattraper progressivement le retard pris depuis 2007, soit un demi-mois de salaire en plus (500Euros nets). Le SMIC ne peut augmenter deux fois moins que la croissance comme c'est le cas depuis 2007 et comme le proposent certains.

- **Sur les licenciements, Martine Aubry est la seule à proposer une action de précaution, en amont, pour éviter que les grands groupes n'organisent la fermeture et le démantèlement de sites** : c'est la possibilité pour les salariés de saisir le juge, avant qu'il ne soit trop tard, pour faire cesser ces pratiques, le cas échéant par la mise sous tutelle provisoire de l'entreprise par un administrateur judiciaire. Cela existe en cas de conflit entre les actionnaires, Martine AUBRY propose de l'étendre à des conflits entre salariés et actionnaires et ne croit pas aux pénalisations financières car « tout ne s'achète pas par l'argent ».

- **Sur le commerce mondial, Martine Aubry est la seule à proposer une voie crédible entre le libre-échange sans règle et l'illusion d'une France autarcique : le juste échange** et la réciprocité commerciale, c'est-à-dire la taxation des produits en provenance de zones qui ne respectent pas les normes sociales et environnementales ou qui manipulent leur monnaie en vue d'en tirer un avantage compétitif.

- **Sur le non-cumul, Martine Aubry prend des engagements clairs : l'application immédiate dès le renouvellement législatif**. Il ne peut être question d'attendre une hypothétique loi s'appliquant au mieux en 2014, mais de respecter le vote des adhérents qui ont voulu dès le mois d'octobre 2009 que le Parti Socialiste entame un profond renouvellement démocratique entrainant l'ensemble de la classe politique.

- **Sur la politique familiale, Martine Aubry est la seule à proposer une vraie mesure de justice** : que les aides (allocations familiales et effets du quotient familial) soient les mêmes pour chaque enfant - 250Euros par mois, 3000Euros par an -, alors qu'aujourd'hui, à cause des dispositifs de part fiscale, l'aide globale varie de 1000Euros à 5000Euros (pour un couple d'au moins deux enfants) ; et **la création d'une allocation d'étude** pour aider les étudiants à vivre correctement pendant leurs études.

- **Sur l'emploi des jeunes, la solution la plus efficace, celle qui a fait ses preuves, celle qui prépare l'avenir, notamment la transition écologique de notre pays, ce sont les 300 000 emplois d'avenir proposé par Martine Aubry.** Chacun se souvient que les emplois jeunes avaient mis le pied à l'étrier à 350 000 jeunes, et qu'à l'issue 82% ont accédé à un emploi durable et avaient joué un rôle essentiel en 1997 dans le retour de la confiance et de la croissance. A l'inverse, derrière le nom « **contrat de génération** » il y a une réalité : ce serait un nouveau dispositif d'exonérations de cotisations sociales contre embauche.

Or, à chaque fois que des dispositifs de ce type ont été tentés par le passé, cela a été un échec. Cela coûte très cher et ne crée pas d'emplois. Ce fut notamment le cas du CIE (Contrat initiative emploi et sa déclinaison le CIE jeunes), mesure phare de Jacques Chirac en 1995, et plus récemment, du SEJE (Soutien à l'Emploi des Jeunes en Entreprise) créé par le gouvernement Raffarin en 2002. Il y a ce que l'on appelle un effet d'aubaine : pour dix contrats aidés, il n'y a en fait qu'un seul emploi nouveau créé. Dans neuf cas sur dix, l'argent public est dépensé pour rien. Le contrat de génération serait donc en réalité une nouvelle niche fiscale au bénéfice des entreprises, qui coûtera 8 milliards d'euros par an sur la législature. **C'est la raison pour laquelle ce dispositif, qui a été étudié et débattu au sein du Parti socialiste, a été écarté dans le projet 2012. C'est aussi ce que dénoncent les**

Copyright © Démocratie & Socialisme

organisations syndicales de manière quasi-unanime.

L'équipe de campagne

Copyright © Démocratie & Socialisme